

NOS COORDONNÉES

Point de contact - France

Cidem - Point de contact CERV
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

Responsable

Christine Marétheu

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ maretheu@cidem.org

Encadré et soutenu par :



 [Cerv.org](https://www.cerv.org)

 [Cerv.org](https://www.cerv.org)

 [@cervfrance](https://www.instagram.com/cervfrance)

PROGRAMME

CERV

Volet 2

Égalité, Droits et Égalité de Genre

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE

**Objectifs**

- Promouvoir l'égalité
- Prévenir et combattre les inégalités et discriminations
- Soutenir et mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir la pleine jouissance des droits des femmes, l'égalité des sexes

Budget

2023
36 863 099 €

2024
36 019 970 €



Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination

Priorités



- Lutte contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance
- Promouvoir la gestion de la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail, à la fois dans le secteur public et privé
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité LGBTQIA+ à travers la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité LGBTQIA+
- Appel destiné aux pouvoirs publics visant à améliorer leurs réponses aux discriminations et à toutes les formes d'intolérance

Points de contact nationaux pour les Roms pour l'égalité des Roms, inclusion et participation

Priorité



Cet appel vise à renforcer la mise en place de processus nationaux de concertation dans les États membres, par le biais de plateformes nationales pour les Roms gérées par les Points de contact Roms.



Critères d'éligibilité

- Projet national ou transnational
- La candidature doit impliquer au moins 2 organisations et le montant demandé ne peut pas être inférieur à 100 000 €.
- Les projets doivent durer entre 12 et 24 mois.

Pour les 3 premières priorités :

- Être des entités publiques, des organisations privées ou des organisations internationales.

Pour la 4ème priorité :

- Être des autorités publiques et les partenaires doivent être des entités publiques, des organisations privées ou des organisations internationales.

Critères d'éligibilité

- Points de contact nationaux pour les Roms, une seule candidature par État membre et sans partenaire
- La durée du projet ne doit pas dépasser 24 mois et la subvention de l'UE demandée ne peut pas être supérieure à 200 000 €

Promouvoir l'égalité de genre

Protéger et promouvoir les droits de l'enfant



Priorités



- S'attaquer aux causes de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de soins et soutenir la mise en œuvre des dispositions de la directive sur la transparence des rémunérations
- Prévention et protection des problèmes de santé mentale des enfants - actions nationales et locales pour une participation inclusive et création de boîtes à outils pédagogiques

Critères d'éligibilité

- Entité publique privée ou organisation internationale
- La candidature doit impliquer au moins deux organisations
- Projet national ou transnational
- Subvention de 100 000 € minimum

Autorités nationales de protection des données sur la sensibilisation à la législation sur la protection des données

Priorités



Cet appel a pour but d'encourager les initiatives visant à encadrer et promouvoir les droits concernant la législation sur la protection des données personnelles



Critères d'éligibilité

- Les candidats doivent être des autorités nationales de protection des données ; les partenaires doivent être des entités publiques ou des organisations privées
- Projet national ou transnational
- Une ou plusieurs organisations
- Subvention de 100 000€ minimum